

Note Méthodologique : plan de circulation à Abidjan

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Organisation optimale des flux internes (entreprises, chantiers, usines, infrastructures) à Abidjan.
 - Réduction des accidents et amélioration de la productivité.
 - Conformité aux normes locales et internationales (contexte ivoirien, zones industrielles/portuaires).
 - Accompagnement pour concevoir et mettre en œuvre un plan adapté au contexte économique et industriel abidjanais.
-

Objectifs de la mission

- Fournir un diagnostic précis des flux et de la configuration des espaces.
- Organiser routes et déplacements internes de manière adaptée.
- Réduire les risques d'accidents et identifier les zones critiques.
- Garantir la conformité avec les prescriptions réglementaires en vigueur en Côte d'Ivoire.
- Déployer une signalisation efficace et des actions correctives/préventives.
- Améliorer la performance logistique (réduction des temps d'attente et des détours).

Point clé : Les visites sur site restent indispensables ; une partie du diagnostic peut se faire à distance.

Périmètre / livrables attendus

- Couvrir les itinéraires piétons, véhicules légers/lourds et engins (chariots élévateurs).
 - Prise en compte des spécificités d'Abidjan (trafic portuaire, zones industrielles, particularités architecturales).
 - Conformité aux exigences ivoiriennes (Code du Travail, zones industrielles d'Anyama, Port Autonome d'Abidjan).
 - Cartographies et plan de circulation du/des site(s).
 - Fiches recommandations et fiches pratiques d'implantation/signalisation.
 - Plan d'action hiérarchisé et rapport final incluant recommandations.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial (1–2 semaines)

- Analyse terrain des flux existants, configuration, usages et incidents passés.

- État des lieux des itinéraires piétons, VL/PL et chariots élévateurs.
- Résultat : diagnostic des problématiques spécifiques au contexte local.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire (1 semaine)

- Revue des plans antérieurs, procédures et rapports d’accidents.
- Analyse des exigences réglementaires ivoiriennes et normes sectorielles (Anyama, Port d’Abidjan).
- Résultat : garanties de conformité pour le plan de circulation.

Étape 3 : Recommandations et plan d’action (2 semaines)

- Formulation et priorisation des mesures selon risques et contraintes.
- Définition des équipements, signalisation, réaménagements et procédures.
- Résultat : plan d’action opérationnel et hiérarchisé.

Étape 4 : Suivi et accompagnement (variable)

- Déploiement, reporting, accompagnement à la formation et aide à la gestion des incidents.
- Mesure d’efficacité et ajustements selon retours terrain et évolutions réglementaires.
- Résultat : démarche pérenne d’amélioration continue.

Planning / durée / jalons

Étape	Durée estimée	Jalon / livrable
Diagnostic initial	1 à 2 semaines	Note de diagnostic des flux et risques
Analyse documentaire & réglementaire	1 semaine	Synthèse de conformité et exigences applicables
Recommandations & plan d’action	2 semaines	Plan d’action hiérarchisé + cartographies/plan de circulation
Suivi & accompagnement	Variable	Reporting, visites de contrôle et ajustements

Une mission type s’étale de quelques semaines à plusieurs mois selon la taille et la complexité du site.

Rôles & responsabilités (client / consultant)

Client

- Fournir plans du site, procédures internes et rapports d’accidents.
- Participer aux visites sur site et aux ateliers de concertation.
- Mettre en œuvre les recommandations selon ses moyens.
- Partager les retours terrain pour les ajustements.

Consultant

- Réaliser le diagnostic terrain et l’analyse documentaire/réglementaire.
- Élaborer les recommandations, le plan d’action et les cartographies/plan de circulation.

- Mettre en place le reporting et accompagner la formation des équipes.
 - Assurer le suivi périodique et proposer des ajustements.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans du site et plans antérieurs.
 - Données sur les flux existants (piétons, VL/PL, chariots) et configuration des espaces.
 - Rapports d'accidents et incidents passés.
 - Procédures internes liées à la sécurité et à l'organisation du travail.
 - Exigences réglementaires applicables (Côte d'Ivoire, zones industrielles/portuaires).
 - Disponibilités pour visites sur site et ateliers.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Suivi régulier post-déploiement avec mise en place de reporting.
 - Visites de contrôle et rapports d'état périodiques.
 - Ajustements en fonction des retours terrain et des évolutions réglementaires.
 - Vérification de la conformité aux prescriptions ivoiriennes et aux bonnes pratiques sectorielles.
 - Accompagnement dans la formation des équipes.
 - Aide à la gestion des incidents et sécurisation des circulations.
 - Démarche d'amélioration continue pour pérenniser les résultats.
-